

CIFE Note de recherche n° 39

Isabelle Maras*, 4 juillet 2016

Le Triangle de Weimar avant le sommet de l'OTAN de Varsovie

1. Introduction

À quelques jours du prochain sommet de l'Otan de Varsovie des 8-9 juillet, le danger de la « division, de la surenchère ou de la fuite en avant » guetteⁱ. À un moment-clé de son histoire, l'Alliance atlantique est en effet confrontée à deux défis majeurs : celui de la menace terroriste, doublé de l'impératif de gestion des flux de réfugiés arrivant sur le continent européen, ainsi qu'au retour d'une confrontation « dure » avec la Russie résultant de l'annexion de la Crimée en 2014 et de la guerre hybride menée depuis lors en Ukraine. Ce double défi est partagé avec l'Union européenne (UE), acteur-clé sur ces dossiers. À cela s'ajoute l'inconnue du futur de l'Union, suite au vote de sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Le sommet de Varsovie devra aborder des questions-clé et trouver une voie médiane, entre rappel des fondamentaux de l'Alliance, de ses intérêts stratégiques (dont la question nucléaire) et le souci de maintien du dialogue par la voie diplomatique, après le sommet de Chicago en 2012 et celui du Pays de Galles en 2014 (centré sur le réarmement conventionnel de l'Otanⁱⁱ)ⁱⁱⁱ. En priorité, le sommet doit préserver l'unité politique de l'organisation. Cela implique l'expression d'une volonté collective claire de s'engager de manière équitable (les États-Unis demeurent le principal contributeur et pourvoyeur de troupes de l'Alliance). Les 28 membres de l'Otan doivent également trouver une position d'équilibre entre engagement et dialogue concernant les relations avec la Russie^{iv}.

2. L'état du monde avant Varsovie – les défis auxquels l'Alliance doit faire face

L'Europe se trouve à la fin d'une phase de vingt-cinq années de paix consécutive. L'UE constitue une puissance mondiale de premier plan de par son histoire, sa culture, ses valeurs (démocratie, droits de l'homme, paix durable) et sa puissance économique. La phase post-1989 a été marquée par des avancées majeures pour la construction européenne^v. La Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990) constituait l'un des fondements

politiques sur lesquels reposait la coopération pacifique des pays européens après la chute du Mur de Berlin. Or l'annexion de la Crimée a rendu de larges pans de l'ordre politique européen qui prévalait jusqu'alors caduques.

La guerre hybride menée par la Russie en Ukraine, mais aussi la campagne de frappes aériennes russes (septembre 2015 - mars 2016) en Syrie ont gravement tendu les relations de l'Otan (et de l'UE) avec la Russie, obérant les initiatives diplomatiques prises par ailleurs. Ces tensions sont à replacer dans le contexte de la remontée en puissance de l'armée russe^{vi}. Tout projet de renforcement des capacités, de déploiement de forces de l'Alliance à l'Est ou les récents exercices d'envergure conduits par l'Otan (Anaconda^{vii}, BALTOPS et Saber Strike) sont susceptibles d'être interprétés par Moscou comme une attaque frontale, ou pourraient tenir lieu de prétexte à une escalade militaire.

Par ailleurs, l'islamisme radical menace désormais directement, pour la première fois depuis les années 1990, les pays européens, et ne cantonne plus son offensive militaire à l'arc de crise s'étendant du Levant à l'Afrique de l'Ouest. L'auto-proclamé Etat islamique connaît depuis 2014 un énorme essor, favorisé par les déstabilisations politiques qui ont résulté des guerres menées en Irak et en Syrie. Ce mouvement est désormais en mesure de combattre des forces armées bien formées comme en Irak et de gagner du terrain, comme en Libye. Surtout, l'EI est parvenu à enrôler de nouvelles recrues au coeur de l'Europe et les encourage à mener des attaques terroristes^{viii}. L'afflux quasi-ininterrompu de réfugiés vers les côtes et frontières européennes résulte en grande partie des conflits sanglants et non-résolus de la région. Depuis 2015 en particulier, ces vagues de migration massive posent à l'UE un défi sans précédent.

3. Le Triangle de Weimar – chances et perspectives

Établi depuis vingt-cinq ans, le groupe de coopération trilatérale du Triangle de Weimar réunissant France, Allemagne et Pologne se doit de « transfor-

mer l'essai ». Sans pouvoir formel, le Triangle a bien joué son rôle dans la réconciliation de l'Allemagne avec la Pologne, en étendant le bilatéralisme franco-allemand à la Pologne et en présentant une expression visible de l'élargissement. Plus ponctuellement, le Triangle a pu faire figure de « tête de pont » politique européen^{ix}. Cela ne saurait occulter l'asymétrie fondamentale de cette structure, au détriment de Varsovie. L'agenda du couple franco-allemand continue de déterminer les priorités du groupe, tandis que les relations entre la France et la Pologne forment le maillon faible^x.

Alors que l'on cherche à faire « repartir la machine » européenne, le potentiel de cette structure politique est toujours là – à condition que la volonté politique et le pragmatisme suivent. Les coopérations bilatérales germano-polonaise^{xi} et franco-polonaise sont déjà étroites^{xii}. Alors comment faire ? Le cadre de dialogue du Triangle pourrait permettre de répartir le poids du double défi posé à l'Otan – ainsi qu'à l'UE – au moyen d'une action concrète conduite par plusieurs États, selon un principe d'ouverture.

Cela ferait d'autant plus sens que l'UE a perdu son image de creuset de développement des capacités militaires au profit de l'Otan^{xiii}, l'organisation de sécurité « qui compte » face aux défis actuels^{xiv}.

La relance tant attendue de l'Europe de la Défense pourrait intervenir via un accord « post-Brexit »^{xv} recentré sur les domaines d'action clé de l'UE^{xvi} – à condition que le couple franco-allemand en soit encore un, au vu des divergences entre Hollande et Merkel^{xvii}.

4. La situation dans les Etats concernés

a. Allemagne – davantage de responsabilités, mais comment ?

Ces dernières années, l'Allemagne a fait part de sa volonté d'endosser davantage de responsabilités en matière de sécurité internationale^{xviii}. Après quelques années de « vache maigre » budgétaire (2011-2014) qui ont accompagné une profonde réforme de la « Bundeswehr » (2012), le ministère de la Défense a substantiellement augmenté son budget^{xix}.

Au plan militaire (en parallèle avec une réflexion stratégique de fond), l'Allemagne a démontré depuis 2014 sa capacité à répondre au double défi actuel posé à l'Otan et à ses alliés. Sur le flanc Sud

« élargi », Berlin s'est en effet engagé de façon significative au Mali (EUTM^{xx}), afin de lutter contre le terrorisme islamiste aux côtés de la France et de ses partenaires, et sur le continent africain. L'Allemagne a par ailleurs apporté une contribution décisive à l'adaptation militaire au nouveau contexte de sécurité opéré par l'Otan lors du sommet de 2014, en particulier sur le flanc Est^{xxi}. Le pays est désormais le second pourvoyeur de troupes à l'Est de l'Europe après les Etats-Unis^{xxii}.

b. France – des responsabilités assumées, mais avec quels moyens ?

En dépit d'une marge de manoeuvre capacitaire limitée, la France démontre sa volonté politique et sa capacité d'agir, en priorité dans le voisinage sud-européen et au Sahel.

Si le budget français de la défense bénéficie en 2015, et jusqu'en 2019, d'une légère embellie fortement liée au contexte de menace terroriste^{xxiii}, l'armée française arrive au bout de ses capacités militaires et humaines. Avec environ 30 000 militaires mobilisés en permanence, entre les opérations de sécurité intérieure (Sentinelle), la présence outre-mer et dans les bases militaires extérieures, et les opérations conduites au Sahel et en République centrafricaine^{xxiv}, l'effort militaire est hors du commun, et appelé à se prolonger dans le temps. La menace terroriste, rendue aiguë depuis les attentats de Paris de janvier et de novembre 2015, a en effet entraîné une mobilisation considérable des forces armées terrestres aux côtés des forces de sécurité intérieure sur le territoire^{xxv}.

c. Pologne – un engagement réel, mais dans quel objectif ?

La Pologne a, quant à elle, initié un processus de modernisation de ses forces armées depuis 2013^{xxvi}. Avec un budget de défense proche des 2 %, la Pologne fait en effet office d'exception dans une Europe dont les Etats membres ont été réticents à investir dans ce secteur ces dernières années^{xxvii}. Depuis les années 2000, les forces armées polonaises ont ainsi été déployées sur de nombreux théâtres d'opération, même si ces engagements militaires à l'étranger sont désormais en recul^{xxviii}.

En octobre 2015, l'arrivée au pouvoir du parti national-conservateur et eurosceptique Droit et Justice (PiS) a ouvert une période d'incertitude marquée par un durcissement au plan intérieur et une distanciation, sinon une défiance affichée envers l'UE. Pour

l'instant, la question de la fiabilité de la Pologne comme partenaire se pose donc au plan européen. Avec la dégradation des relations de la Russie avec ses partenaires occidentaux, Varsovie a désormais mis l'accent sur la défense du pays et des intérêts de l'Alliance^{xxxix}.

5. Recommandations

Au sein de l'Otan, les pays sont libres de décider du cadre et des modalités de mise en oeuvre de leurs initiatives et axent leurs efforts sur les menaces qui les affectent directement. Dans le contexte actuel, le Triangle de Weimar pourrait ainsi permettre d'identifier de nouvelles modalités de « répartition du travail » entre ses pays membres selon leurs intérêts géostratégiques traditionnels respectifs^{xxx}.

La brigade franco-allemande (BFA), sous commandement binational^{xxxi}, pourrait servir ce dessein politique en s'élargissant à la Pologne et en se déployant tour à tour sur les deux flancs régionaux de l'Alliance, à l'Est et au Sud. L'intérêt de la BFA est bien réel : elle peut être amenée à intervenir dans l'ensemble des missions de maintien de la paix et de la sécurité conduites sous couvert national, de l'Otan ou de l'UE^{xxxii}. Pourtant, les objectifs politiques fixés ont rarement coïncidé avec les possibilités réelles de cette structure militaire.

Selon les impératifs, la France et la Pologne pourraient tenir lieu respectivement de nation-cadre à l'Est ou Sud du territoire de l'Alliance, tandis que l'Allemagne pourrait jouer le rôle de nation-cadre centrale étant donné son intérêt politique et son engagement sur les deux « fronts » d'intervention, dans le cadre de l'UE et de l'Otan^{xxxiii}.

La ligne d'horizon temporelle pour un premier déploiement de cette « brigade trilatérale germano-franco-polonaise » pourrait être fixée au prochain déploiement du « Very high readiness Joint Task Force » (VJTF), en 2020. La formation d'une BFA élargie devrait donc débuter d'ici le sommet de l'Otan de 2018.

6. Conclusion

Une expression commune forte existe au sein du Triangle^{xxxiv}, qui doit tenir lieu d'aiguillon – dans l'enceinte (UE ou Otan) au sein de laquelle une action concrète fait sens. Cette approche pragmatique permettra de contribuer à la solidité de

l'« architecture de sécurité européenne » et à une Europe plus forte^{xxxv}.

Un demi-siècle après sa création, le Triangle de Weimar n'a pas joué le rôle attendu de groupe dépassant les contingences nationales pour maintenir une volonté politique au long cours. Il est temps de faire de cette alliance « de fiction » une réalité. Cette initiative concrète pourrait ouvrir la voie, en démontrant comment l'Otan pourrait répondre au double défi actuel.

***Isabelle Maras** est chercheuse associée au CIFE depuis janvier 2016. Elle est spécialiste des questions de sécurité et de défense de l'UE. De 2013 à 2016, elle a été chargée de projets « Dialogue européen » à la Fondation Genshagen en tant qu'experte technique du Ministère des Affaires étrangères français.

Notes :

ⁱ Nathalie Guibert, « La dissuasion nucléaire au menu du prochain sommet de l'Otan », *Le Monde.fr*, 14.04.2016. Disponible à l'adresse : <http://abonnes.lemonde.fr/international/article/2016/04/12/la-dissuasion-nucleaire-au-menu-du-prochain-sommet-de-l-otan_4900522_3210.html> (consulté le 19.06.2016).

ⁱⁱ En 2014, les pays de l'Otan ont décidé de renforcer la « Force de réaction de l'Otan » (NATO Response Force – NRF) en créant, en son sein, une « force fer de lance » baptisée « force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » (Very high readiness Joint Task Force). Ce renforcement de la NRF est une des mesures prises dans le cadre du plan d'action « Réactivité » (Readiness Action Plan – RAP), qui a pour but de répondre à l'évolution de l'environnement de sécurité et de renforcer la défense collective de l'Alliance. Voir Site internet de l'Otan, « La Force de réaction de l'OTAN », 12.06.2016. Disponible à l'adresse : <http://www.nato.int/cps/fr/nato/hq/topics_4975.htm> (consulté le 26.06.2016).

ⁱⁱⁱ Afin de renforcer la sécurité des Etats d'Europe de l'Est et centrale face au voisin russe, l'Alliance a initié des mesures de réassurance en 2014. En réponse à l'arrivée de réfugiés sur les côtes méditerranéennes, l'Otan a lancé, entre autres, une mission de surveillance maritime en Mer Égée début 2016 afin de lutter contre les « passeurs ». L'Alliance a également développé une politique de cyberdéfense et de nouvelles méthodes combinant instruments militaires et non-militaires de la « guerre hybride ».

^{iv} L'Otan reste en effet écartelée entre des pays sensibles et échaudés par la menace russe (Etats baltes, Pologne et Canada) et ceux qui sont davantage favorables à la réouverture des discussions avec Moscou (France et Allemagne).

^v Parmi ces avancées, on peut mentionner les élargissements successifs à l'Europe des Douze, puis des Vingt-cinq et Vingt-sept (1995, 2004-2007) ; l'accord de Schengen entré en vigueur en 1995 ; l'instauration de la monnaie unique, l'Euro (2002) ; la fin de la Guerre de Balkans et les débuts de la

Politique européenne de sécurité et de défense (accords de Saint-Malo de 1999).

^{vi} L'armée russe est en pleine modernisation depuis les conflits en Tchétchénie et en Géorgie. Outre les différents volets de la réforme de l'armée, une nouvelle doctrine militaire a été adoptée en 2014. Voir Isabelle Facon, « Que vaut l'armée russe ? », *Politique étrangère*, 1 : 2016, p. 151-163. Disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pe_1-2016_armee_russe.pdf> (consulté le 28.06.2016).

^{vii} Sous le nom de code Anaconda, 31 000 soldats de 24 pays ont participé (6-17 juin) à cet exercice bi-annuel, sans précédent depuis la fin de la Guerre froide. La Pologne a déployé à cette occasion plus d'un tiers de ses effectifs (12 000 soldats). Outre les 19 pays de l'Otan, cette manœuvre inclut des pays associés du Partenariat pour la paix, dont l'Ukraine.

^{viii} L'organisation apparaît toutefois en difficulté dans les régions de Syrie, Irak et Libye. Elle connaîtrait des difficultés financières et aurait perdu 30% de la surface contrôlée en 2015.

^{ix} Au début de la crise ukrainienne, les trois pays membres ont affiché un front politique uni dans la volonté de promouvoir le dialogue entre l'Ukraine et la Russie.

^x Josef Janning, « What future for the Weimar Triangle? », *European Council on Foreign Relations*, *ecfr.eu*, 11.02.2016. Disponible à l'adresse : <http://www.ecfr.eu/article/commentary_what_future_for_the_weimar_triangles097> (consulté le 9.06.2016).

^{xi} La coopération germano-polonaise repose notamment sur la coopération entre armées (dont la subordination mutuelle des bataillons de combat), la formation conjointe d'officiers, l'achat de chars Leopard 2 en Pologne.

^{xii} La coopération franco-polonaise recouvre notamment l'engagement commun depuis 2013 en faveur du renforcement de la capacité opérationnelle de l'Otan et de l'interopérabilité des forces, une coopération militaire (système de défense anti-missile), une coopération nucléaire. Voir Isabelle Maras, « France, Allemagne, Pologne : au-delà du symbolique, concrétiser le potentiel », in Claire Demesmay, Hans Stark, « Repenser la géométrie franco-allemande : des triangles au service de l'intégration européenne », *Les Études de l'Ifri*, juin 2015, p. 24-29. Disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/etude_cerfa_repenser_la_geometrie_franco_allemande.pdf> (consulté le 23.06.2016).

^{xiii} Le projet d'Europe de la défense est en « stand by », faute d'initiatives politiques de la part des Etats membres. Par ailleurs, plus aucun pays membre ne possède désormais la complète panoplie des capacités militaires.

^{xiv} À titre d'exemple, l'Allemagne a inscrit son « Initiative framework nation concept » dans le cadre de l'Otan, et non de l'UE. In Jean-Paul Maulny, « La France, l'Allemagne et l'Europe de la Défense », *Les Notes de l'IRIS*, mars 2016. Disponible à l'adresse :

<<http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2016/03/Note-de-IRIS-JPM-Mars-2016.pdf>> (consulté le 23.06.2016).

^{xv} L'Otan, l'UE et leurs Etats membres de taille critique poursuivront vraisemblablement de façon pragmatique leur coopération, y compris bilatérale, avec la Grande-Bretagne sur les dossiers de sécurité et de défense. Elle constituait jusqu'ici un acteur crucial de l'Europe de la défense, de l'Otan et un

partenaire stratégique de la France, aussi bien en termes de capacités que de volonté d'agir au plan militaire. Le traité bilatéral de défense (Lancaster House), signé en 2010 pour cinquante ans et étendu à l'arme nucléaire ne semble pas remis en cause. Voir Thorsten Brenner, « Brexit is not Brexit when it comes to security », *Opinion*, *Deutsche Welle*, 21.06.2016.

<<http://www.dw.com/en/brexit-is-not-brexit-when-it-comes-to-security/a-19344428>> (consulté le 23.06.2016).

^{xvi} Le Président Hollande, la Chancelière Merkel et le Premier Ministre italien Renzi souhaitent faire des propositions après leur récente rencontre. Voir *Le Monde.fr* avec AFP et Reuters, « Berlin, Paris et Rome en faveur d'une „nouvelle impulsion“ pour l'UE », 27.06.2016. Disponible à l'adresse :

<http://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/article/2016/06/27/berlin-paris-et-rome-en-faveur-d-une-nouvelle-impulsion-pour-l-ue_4959257_4872498.html> (consulté le 27.06.2016).

^{xvii} Frédéric Lemaître, blog « Merkel: Acte III », « Merkel acte la fin du couple franco-allemand », *Le Monde.fr*, 25.06.2016.

Disponible à l'adresse : <<http://allemagne.blog.lemonde.fr/2016/06/25/merkel-acte-la-fin-du-couple-franco-allemand>> (consulté le 25.06.2016).

^{xviii} Voir les discours du président allemand Gauck, de la Ministre de la défense von der Leyen et du ministre fédéral des Affaires étrangères Steinmeier lors de la 50ème Conférence de Munich sur la sécurité de janvier-février 2014.

^{xix} Le budget s'élève à 1,39 milliards d'euros pour 2016. In Claudia Major, Christian Mölling, « Entre la crise et la responsabilité : Un premier bilan de la nouvelle politique de défense allemande », *Note du Cerfa 127, Ifri / Cerfa*, décembre 2015, p. 22. Disponible à l'adresse : <http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ndc_127_major_molling_fr_o.pdf> (consulté le 26.06.2016).

^{xx} Depuis début 2013, l'Allemagne participe à la mission de formation de l'UE « European Union Training Mission » (EUTM) au Mali. L'armée allemande en a pris la direction en août 2015 ; 350 soldats y ont été déployés. Dans le même temps, la « Bundeswehr » a déployé 600 soldats en Afrique. Le parlement allemand a aussi donné son accord à une mission limitée en Irak (jusqu'en janvier 2016) ainsi qu'à l'intégration d'un nombre limité de soldats allemands au sein des états-majors de l'alliance internationale contre EI/Daech, en Irak et au Koweït. In Claudia Major, Christian Mölling, *op.cit.*, 2015, p. 26.

^{xxi} En 2015, l'Allemagne a pris la tête comme nation-cadre de la « Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » (VJTF), avec 2 700 soldats sur les 5 000 déployés. Lors de la prochaine rotation de l'Otan, l'Allemagne doit jouer le rôle important de nation-cadre, aux côtés des Etats-Unis et du Royaume-Uni, en armant l'un des quatre bataillons « robustes » ou semi-permanents (Lituanie) qui doivent être déployés en Pologne et dans les pays baltes. Elle s'est pourtant longtemps montrée réticente à stationner des soldats de l'Alliance dans la région, peu désireuse de froisser la susceptibilité russe.

^{xxii} Le ministre allemand des Affaires étrangères s'est montré critique envers la politique menée par l'Otan à l'égard de la Russie dans un entretien publié le 19 juin par le quotidien « Bild ». Critiquant le déploiement des quatre bataillons de

l'Otan, M. Steinmeier a recommandé d'éviter d'envenimer la situation avec des démonstrations de force militaire. In Burkhard Uhlenbroich, « Steinmeier kritisiert NATO-Manöver in Osteuropa », Bild.de, 18.06.2016. Disponible à l'adresse : <<http://www.bild.de/politik/ausland/dr-frank-wal-ter-steinmeier/kritisiert-nato-maneuver-und-for-dert-mehr-dialog-mit-russland-46360604.bild.html>> (consulté le 19.06.2016).

^{xxiii} Après plusieurs années de baisse consécutive, le Président Hollande a annoncé fin avril le maintien des crédits alloués au ministère de la Défense en 2015 (31,4 milliards d'euros) ainsi qu'une rallonge de 3,8 milliards d'euros sur la période 2016-2019. In Alexandre Pouchard, « En euros constants, le ministère de la défense a perdu 20 % de son budget en 25 ans », Les Décodeurs, Le Monde.fr, 29.04.2016. Disponible à l'adresse : <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/29/le-ministere-de-la-defense-a-perdu-20-de-son-budget-depuis-vingt-cinq-ans_4625187_4355770.html#Cp4pS7O4LufPR1hC.99> (consulté le 26.06.2016).

^{xxiv} Il s'agit de l'opération Barkhane qui mobilise 3 500 hommes dans la bande sahélo-saharienne et de l'opération Sangaris poursuivie en République centrafricaine.

^{xxv} Dans le cadre de l'opération Sentinelle, l'armée de Terre mobilise 10 000 hommes sur le territoire national (sites officiels, protection d'établissements publics et de personnalités, de sites industriels sensibles, etc.), ce qui représente près de 10 % de ses effectifs. In Elie Tenenbaum, « La sentinelle égarée ? L'armée de Terre face au terrorisme », Focus stratégique, Études de l'Ifri, juin 2016. Disponible à l'adresse : <<https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs68tenenbaum.pdf>> (consulté le 14.06.2016).

^{xxvi} Il consiste en un plan d'investissement d'environ 33 milliards d'euros sur une décennie dans des secteurs d'équipement prioritaires (sous-marins, hélicoptères de combat et de transport, drones ou encore défense anti-missiles). In Romain Mielcarek, « La Pologne, nouvel Eldorado des vendeurs d'armes », rfi.fr, 30.10.2015. Disponible à l'adresse : <<http://www.rfi.fr/hebdo/20151030-pologne-defense-nouvel-eldorado-vendeurs-armes-europe>> (consulté le 26.06.2016).

^{xxvii} Le conflit de 2008 entre la Russie et la Géorgie aurait notamment encouragé cette évolution. In Maurice de Langlois, Barbara Jankowski (Ed.), « Dossier stratégique : La Pologne, un acteur de la défense européenne », La Lettre de l'IRSEM, mars 2014. Disponible à l'adresse : <<http://www.defense.gouv.fr/content/download/269749/3369907/file/Dossier%20strat%C3%A9gique%20Lettre%203-2014.pdf>> (consulté le 19.06.2016).

^{xxviii} Les forces armées polonaises ont été engagées en Irak et en Afghanistan, dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Afrique.

^{xxix} Le gouvernement polonais a souligné l'importance de son appartenance à l'Otan, et en particulier de la clause de solidarité de l'article 5.

^{xxx} Les États situés au Sud ont jusqu'ici concentré leurs efforts sur les problèmes émanant de leur voisinage méridional – là où les menaces les affectent directement. Dans la même logique, les pays de l'Est de l'Europe agissent selon leurs intérêts de sécurité, sur le flanc Est. Enfin, les États « centraux » (ou qui ne sont pas situés en périphérie immédiate de ces zones, comme l'Allemagne, les États-Unis ; mais également des pays plus petits tels que le Danemark et les Pays-Bas) s'efforcent, de façon plus classique, de remplir les demandes politiques fixées collectivement au sein de l'Alliance.

^{xxxi} Créée en 1989, la brigade franco-allemande est une unité binationale, sous commandement binational commun, mobile et opérationnelle de 5 000 soldats. La brigade s'est déployée dans les Balkans (en 2000), en Afghanistan (en 2004) et, plus récemment, en Afrique (au Mali, en 2014, où 250 hommes de la brigade franco-allemande ont pris part à des opérations de formation des forces terrestres au sein de EUTM Mali), mais aussi dans le cadre de missions nationales (aide aux réfugiés, opération Sentinelle, catastrophes naturelles).

^{xxxii} La BFA peut en effet être déployée au sein de l'Otan (« Immediate response force »), ou de l'UE (« European battle group ») et dans certains cas aux ordres du corps de réaction rapide européen dont elle est généralement l'« Initial response force ».

^{xxxiii} L'ouverture de la brigade franco-allemande à la Pologne permettrait à la France, lourdement engagée par ailleurs au plan capacitaire, de libérer un bataillon. Cette brigade élargie pourrait être déployée à l'Est, avec un engagement en rotation. Si nécessaire, la brigade pourrait être mobilisée au Sud, avec une participation française. Ainsi, les pays du Triangle pourraient renforcer ensemble les capacités de défense à l'Est tout en libérant des capacités supplémentaires pour la lutte contre le terrorisme dans le voisinage sud-européen.

^{xxxiv} En juin, les ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar ont réaffirmé la nécessité de coopération et de renforcement mutuel entre l'UE et l'Alliance. In Ministère des Affaires étrangères de la République de Pologne, « Declaration of the Weimar Triangle European ministers : EU-NATO cooperation is needed », PAP dispatch, 14.06.2016. Disponible à l'adresse : <http://www.msz.gov.pl/en/news/they_wrote_about_us/weimar_triangle_european_ministers_eu_nato_cooperation_is_needed_pap_dispatch_of_14_june_2016;jsessionid=8664CF1FB03389B1735CDE3EA3BA105B.cmsapp5p> (consulté le 19.06.2016).

^{xxxv} La nouvelle Stratégie globale de sécurité européenne (« A Global Security Strategy for the EU's Foreign and Security Policy »), présentée fin juin 2016 par la Haute représentante de l'UE Federica Mogherini, va dans ce sens.